

FOVAHM

Le CFP fête ses 20 ans!

Posté le 28.09.2023

Vous connaissez le Centre de formation et de perfectionnement (CFP) de la Fovahm ? Il fête cette année ses 20 ans ! Qui en bénéficie ? Qu'est-ce qu'on y apprend ? Qui donne les cours ? On vous explique tout.



Le CFP ? Le CFP signifie le Centre de formation et de perfectionnement.

Pour qui ? L'ensemble des travailleurs et résidents de la Fovahm.

Pourquoi ? Pour apprendre de nouvelles choses ou maintenir les compétences actuelles.

Comment ? Des cours individuels ou des cours collectifs.

Par qui ? Deux formatrices : Sofia de Sousa et Valérie Tremp.

Où ? Sur tous les sites de la Fovahm : Sierre, Sion, Saxon, Conthey, Martigny, St-Maurice et Collombey.

Objectifs du CFP

Le CFP a été fondé en 2003 par Françoise Fellay et Emmanuelle Leonard. Elles étaient respectivement responsable et maîtresse socioprofessionnelle au Centre de formation pour jeunes adultes (CFJA), auquel le CFP est rattaché. Sa création répondait à la volonté de proposer des formations continues aux personnes accompagnées.

Les objectifs sont de :

maintenir et développer les acquis

améliorer le savoir, savoir-faire et savoir-être

faire gagner en indépendance les personnes accompagnées dans leur vie quotidienne et professionnelle.

Prestations

Quatre prestations sont proposées :

1. Les cours annuels qui sont des cours obligatoires dispensés par site sur une thématique de la santé, de la sécurité ou du développement durable.
2. Les cours collectifs auxquels doivent s'inscrire les personnes accompagnées. Les thématiques sont la sexualité proposée par le SIPE et les risques encourus sur Internet ou sur les réseaux sociaux.
3. Les cours collectifs sur demande d'un maître socioprofessionnel ou d'un éducateur lorsqu'un groupe ou un atelier a besoin de travailler un même objectif.
4. Les cours individuels sur demande d'un maître socioprofessionnel ou d'un éducateur.

Programme des cours



Au fil du temps, l'offre des cours s'est développée et diversifiée. Aujourd'hui, les formations proposées touchent de nombreux domaines.

Cette année, pour ses 20 ans, l'affiche du CFP a fait peau neuve et opté pour un nouveau visuel présentant les quatre axes de son programme.

Ces axes sont :

1. **Les connaissances fonctionnelles** : calculs, connaissance de l'argent, lire les heures, prendre des mesures, etc.
2. **Les conduites sociales et compétences relationnelles** : utiliser un téléphone, se déplacer en transports publics, faire des achats, utiliser une carte bancaire, apprendre les usages dans les contacts sociaux, découvrir les émotions et comment mieux les réguler, apprendre à se protéger et se défendre des abus, etc.
3. **La vie quotidienne et professionnelle** : hygiène corporelle, santé et alimentation, CDPH, utilisation des réseaux sociaux, curriculum vitae, bilan de compétence, etc.
4. **Les interventions individualisées** : selon le besoin de la personne accompagnée.

Retrouvez ici le programme de formation ainsi que le détail des cours.

Plus de 100 cours par an

Plus de 100 cours individuels sont ainsi donnés chaque année auxquels s'ajoutent les formations collectives. Tous les travailleurs et résidents bénéficient au minimum d'une formation par an.



Que pensent-ils de ces cours ? Comment les mettent-ils en pratique ? Trois travailleurs nous répondent :

Josy : « J'aime bien venir au cours. J'aime apprendre de nouvelles choses. »

Alexandre : « J'aime bien faire les cours pour apprendre. J'ai fait les cours pour compter les sous et aussi pour m'aider à respecter mes collègues et les maîtres socioprofessionnels au travail. »

Flore : « Je trouve que c'est intéressant. Les cours nous aident dans la vie de tous les jours. »

Formatrices

Sofia de Sousa et Valérie Tresp, les deux formatrices du CFP, donnent les cours sur tous les sites afin de répondre aux besoins individuels et collectifs. Un travail enrichissant et varié qui contribue à l'estime de soi des participants. Continuer d'apprendre est aussi un exercice valorisant pour les personnes accompagnées qui sont fières de recevoir leur attestation de participation à la fin des formations.



Sofia de Sousa

Régions: Saxon, Martigny, St-Maurice et Collombey

jours de travail: lundis, mardis, jeudis et vendredis

079 267 05 09

sofia.desousa@fovahm.ch

Sofia de Sousa : « Je travaille au CFP depuis septembre 2020. Je suis présente pour les cours individuels, en groupe et les cours annuels sur le secteur de Saxon, Martigny, Collombey et St-Maurice. J'aime la diversité de mon travail, la possibilité de varier et d'adapter les formes d'apprentissage aux personnes accompagnées ainsi que de participer à des interventions avec les personnes concernées dans des écoles telles que les HES (hautes écoles spécialisées) ou les universités. La

création de nouveaux cours est également une partie de mon travail que j'apprécie énormément. »



Valérie Tresp

Régions: Sierre, Sion et Conthey

jours de travail: mardis et jeudis

079 840 77 18

valerie.tresp@fovahm.ch

Valérie Tresp : « Je travaille au CFP depuis janvier 2023. Je m'occupe d'organiser les formations annuelles de santé, sécurité et développement durable pour les travailleurs de la Fovahm. Je suis également présente pour les cours individuels du CFP sur le secteur de Sierre, Sion et Conthey. C'est un travail très enrichissant et diversifié, qui me passionne. »

Accompagnement proposé

Sofia de Sousa et Valérie Tresp dispensent les cours annuels et collectifs selon une pédagogie active visant à impliquer les personnes accompagnées dans leurs apprentissages.

Les formatrices se déplacent également sur tous les sites de la Fovahm afin de répondre aux différentes demandes de cours collectifs ou individuels et travailler le développement des compétences des personnes dans un des quatre axes de formation.

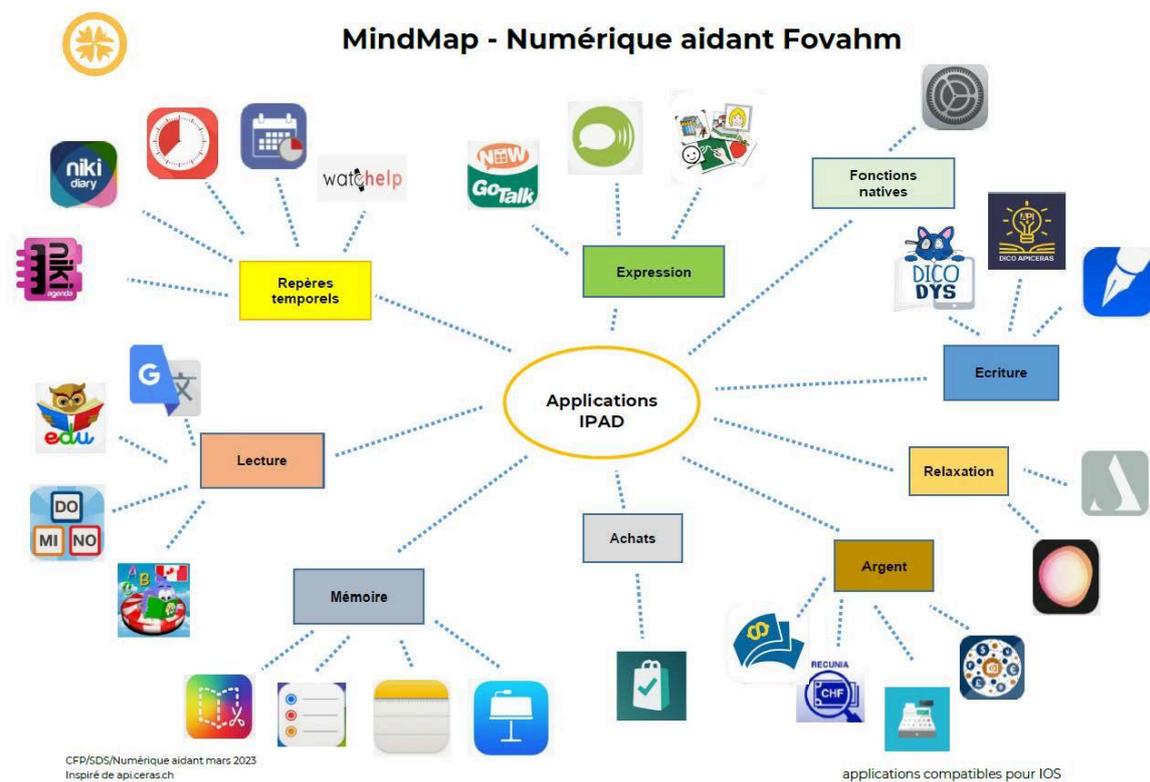
Elles sont notamment formées aux passations du test de vulnérabilité sociale (TV-22). Ce test vise à analyser la capacité d'une personne à se protéger contre diverses formes de risques sociaux (par ex. : agression sexuelle, physique, abus financier). Selon les résultats au test, un cours de prévention de la maltraitance peut être proposé pour permettre à la personne d'identifier les différents types d'abus et d'apprendre à se protéger.

Sofia de Sousa et Valérie Tresp sont également des personnes ressources pour soutenir et conseiller les équipes dans la mise en place et l'introduction des projets de numérique aidant. Elles participent au développement du projet avec les équipes et peuvent, parallèlement dans le cadre de cours, apprendre aux personnes accompagnées comment utiliser une tablette ou une application spécifique. La création de plans de séquence est aussi un exercice qu'elles enseignent pour permettre aux personnes de réaliser des tâches de manière plus indépendante.

Les formatrices accompagnent également les travailleurs et résidents lors d'exercices particuliers, comme des présentations en public. Tiago, Jessica et Margot ont ainsi bénéficié de leur appui lors de leur intervention sur le thème des

nuits et des soirées en institution à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (lien vers l'article).

Numérique aidant



Dans le cadre des cours, Sofia de Sousa et Valérie Tresp utilisent parfois le numérique aidant.

De nombreuses applications, installées sur des iPad ou téléphones portables de la Fovahm, peuvent soutenir les personnes dans leurs apprentissages.

Avec un outil d'aide adapté, l'objectif est de permettre à la personne de développer son indépendance dans plusieurs domaines, tels que parler, écrire, s'organiser ou mémoriser.

Une question ? Un souhait de formation ?

Si vous vivez ou travaillez dans les structures de la Fovahm, parlez-en à votre référent qui prendra contact avec les formatrices.

Retrouvez toutes les informations sur le Centre de formation et de perfectionnement, le programme de formation ainsi que la boîte à outils sur la page Formation continue et perfectionnement.

par Sofia de Sousa et Juliana Seiler, Fovahm

Pour des raisons de lisibilité, le masculin générique est utilisé dans cet article, qui inclut toutes les personnes.